



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 13

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Objet mis en délibération** : Rapport des représentants de la Ville au Conseil d'Administration de la Société Publique Locale Seine Ouest Aménagement (Année 2022)

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DÉCEMBRE 2023

Le jeudi 7 décembre 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 1 décembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : 49

**Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Dorine BOURNETON, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Cathy VEILLET, Monsieur Philippe MARAVAL, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Constance PELAPRAT, Madame Marie-Noëlle CHAROY, Monsieur Xavier LAISSUS-PASQUALINI, Monsieur Hilaire MULTON, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Denys ALAPETITE, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Laurent MOLARD, Monsieur Remi LESCOEUR, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.**

EXCUSES REPRESENTE(S) : 6

**Madame Jeanne DEFRANOUX qui a donné pouvoir à Mme Blandine DE JOUSSINEAU, Madame Isaure DE BEAUVAL qui a donné pouvoir à M. Philippe TELLINI, Madame Emmanuelle BONNEHON qui a donné pouvoir à Mme Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Madame Marie-Laure FOUASSIER qui a donné pouvoir à Mme Marie THOMAS, Madame Charlotte LUKSENBERG qui a donné pouvoir à Mme Joumana SELFANI, Madame Agathe RINAUDO qui a donné pouvoir à M. Yann-Maël LARHER.**

**Madame Constance PELAPRAT a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.**

Mme Marie-Laure GODIN, Maire-adjoint, rapporteur.

« Mes chers collègues,

L'article L.1524-5, 14ème alinéa du code général des collectivités territoriales précise que « les organes délibérants des collectivités et de leurs groupements d'actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis, au moins une fois par an, par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance ».

En application de ce texte, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport annuel pour l'année 2022 des représentants de la Ville siégeant au conseil d'administration de la SPL SOA.

Ce rapport a été élaboré conjointement par Madame Marie-Laure GODIN et Monsieur Pierre-Christophe BAGUET représentants de la Ville au conseil d'administration de la SPL SOA.

En préalable à l'adoption de ce rapport, je vous rappelle que Boulogne-Billancourt qui détient 12,70 % du capital social de la SPL SOA en est le deuxième actionnaire après Issy-les-Moulineaux (51,08 %).

Les missions exercées par la SPL SOA au titre de l'activité 2022, pour la ville de Boulogne-Billancourt, ont principalement été les suivantes :

- La dernière phase de la mise en accessibilité et le réaménagement du Gymnase Paul Bert,
- La démolition du pressing attenant à l'immeuble qui abritait l'Eden Café,
- La restructuration du cimetière Pierre Grenier,
- La 3ème phase de la mise en accessibilité et le réaménagement du groupe scolaire Ferdinand Buisson,
- La rénovation des logements de l'immeuble du CCAS du 3 rue Lemoine,
- La mise en accessibilité et le réaménagement du gymnase Dôme,
- La rénovation de la cuisine du TCBB Longchamp,
- Les études relatives à la rénovation de l'église Notre Dame.

Au regard de ces éléments, je vous propose d'approuver le rapport des représentants de la Ville au Conseil d'administration de la Société Publique Locale Seine Ouest Aménagement (SOA), pour l'année 2022. »

#### LE CONSEIL,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1524-5,

Vu les délibérations du Conseil Municipal du 28 mai 2020 et du 30 septembre 2021 désignant les représentants de la Ville de Boulogne-Billancourt au Conseil d'Administration de la SPL SOA,

Vu le rapport des représentants de la commune au Conseil d'administration de la SPL SOA, ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission de l'Urbanisme et des Travaux du 5 décembre 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances et des Affaires Economiques du 5 décembre 2023,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article unique : Le rapport des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la SPL Seine Ouest Aménagement pour l'exercice 2022 est approuvé.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, les élus suivant ne prennent pas part au vote :  
Monsieur Pierre-Christophe BAGUET et Madame Marie-Laure GODIN.

Adopté à l'unanimité

Pour : 53

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 13 décembre 2023  
N° 092-219200128-20231207-137159-DE-1-1

Pour copie conforme,  
le Maire,



# **Rapport annuel des mandataires de la ville de Boulogne-Billancourt**

**au Conseil d'administration de la Société Publique  
Local Seine Ouest Aménagement  
(SPL SOA)**

**Année 2022**

Transmis en application de l'article L.1524-5, du code général des collectivités territoriales

Ce rapport a été élaboré conjointement par Madame Marie-Laure GODIN, Monsieur Pierre-Christophe BAGUET.

**Président : Jean Jacques GUILLET**

**Directeur général : Raymond LOISELEUR**

**SEMAPHORES EXPERTISES Expert-Comptable, sis 105 avenue Raymond Poincaré,  
75016 Paris**

**Commissaire aux comptes titulaire : MAZARS, sis 61, rue H. Regnault, 92075 La  
Défense Cedex,**

**Sa mission s'achèvera à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2026.**

### **LISTE DES ADMINISTRATEURS**

- **Représentants de l'EPT du Grand Paris Seine-Ouest au Conseil d'Administration (délibération du Conseil de territoire du 10/07/2020)**

- Jean-Jacques GUILLET, Maire de Chaville

- **Représentants des Communes**

**Ville de Boulogne-Billancourt (délibération du Conseil Municipal du 28/05/2020 et du 30 septembre 2021) :**

- Pierre-Christophe BAGUET, Maire
- Gauthier MOUGIN, Maire-Adjoint (décédé le 26 avril 2021)
- Marie-Laure GODIN, Maire-Adjoint (à partir du 30 septembre 2021)

**Ville de Chaville (délibération du Conseil Municipal du 10/07/2020) :**

- David ERNEST, Maire-Adjoint

**Ville d'Issy-les-Moulineaux (délibération du Conseil Municipal du 2/07/2020) :**

- André SANTINI, Maire
- Philippe KNUSMANN, Maire-Adjoint
- Edith LETOURNEL, Maire-Adjoint
- David DAOULAS, Maire-Adjoint
- Bernard DE CARRERE, Maire-Adjoint
- Sabine LAKE-LOPEZ, Maire-Adjoint
- Fabienne LIADZE, Maire-Adjoint
- Etienne BERANGER, Maire-Adjoint
- Tiphaine BONNIER, Maire-Adjoint
- Caroline MILLAN, Conseiller délégué

**Ville de Meudon (délibération du Conseil Municipal du 25/06/2020) :**

- Denis LARGHERO, Maire

**Ville de Vanves (délibération du Conseil Municipal du 10/07/2020) :**

- Pascal VERTANESSIAN, Maire-Adjoint

**Ville de Ville d'Avray (délibération du Conseil Municipal du 3/06/2020) :**

- Elisabeth FRANCK DE PREAUMONT, Maire-Adjoint

**Ville de Sèvres (délibération du Conseil Municipal du 3/06/2020) :**

- Olivier HUBERT, Maire-Adjoint

## LISTE DES ACTIONNAIRES DE LA SPL SEINE OUEST AMENAGEMENT

=====

Le capital social de la SPL SEINE OUEST AMENAGEMENT est de 225.000 euros, réparti en 370 actions de 608,11 euros.

ACTIONNAIRES	ADRESSES	NOMBRE D'ACTIONS	% DU CAPITAL
EPT du Grand Paris Seine Ouest	9, route de Vaugirard 92190 MEUDON	43	11,62
Commune de Chaville	Hôtel de Ville – 1456, avenue Roger Salengro – 92370 CHAVILLE	18	4,86
Commune de Boulogne-Billancourt	Hôtel de Ville – 26, avenue André Morizet 92100 BOULOGNE-BILLAN COURT	47	12,70
Commune d'Issy-les-Moulineaux	Hôtel de Ville – 62, rue du Général Leclerc – 92130 ISSY LES MOULINEAUX	189	51,08
Commune de Meudon	Hôtel de Ville – 6, avenue le Corbeiller 92190 MEUDON	43	11,62
Commune de Sèvres	Hôtel de Ville – 54, Grande Rue 92310 SEVRES	6	1,62
Commune de Vanves	Hôtel de Ville - BP 33 – 92172 VANVES CEDEX	18	4,86
Commune de Ville d'Avray	Hôtel de Ville – 13, rue de Saint Cloud 92410 VILLE D'AVRAY	6	1,62
<b>TOTAL</b>		<b>370</b>	<b>100 %</b>

Les modifications intervenues en 2022 apparaissent **en rouge** dans le présent rapport.

## A- OPERATIONS EN COURS D'ACHEVEMENT

### I. Les travaux du Gymnase Paul BERT : EN COURS

Le gymnase Paul Bert, situé au 9 rue Paul Bert, a été construit en 1970. Il est utilisé par les associations sportives et les établissements scolaires.

Il est composé de 3 niveaux :

- Au sous-sol : les vestiaires et les douches, pour Hommes et Femmes, des locaux matériels, un vestiaire douche des arbitres, des sanitaires, une salle de boxe, une salle de tennis de table et une salle de danse,
- Au RDC : accédant pas une rampe, les vestiaires et les douches pour Hommes et Femmes, 1 local matériel et un local professionnel, des sanitaires, des réserves, la salle de jeux, la chaufferie.
- À l'étage : vestiaires, réserves, et une terrasse non accessible.

La mission confiée à la SPL SOA comprend les travaux suivants :

Pour les travaux de mise en accessibilité :

- La création d'un sanitaire et d'une douche PMR au sous-sol
- La création de 2 vestiaires et douches PMR au RDC
- Les aménagements des escaliers : rallonge des main-courantes, pose des bandes podotactiles, contrastes des contres-marches, etc.
- La création d'un local technique coupe-feu
- La création au RDC d'un nouveau local matériel pour compenser celui remplacé par le sanitaire PMR
- Le remplacement et la mise aux normes des armoires électriques

Pour les travaux de réaménagement :

- La réfection des sols du gymnase, de la salle de danse, de la salle de boxe
- L'aménagement d'une réserve pour la salle de boxe
- La réfection de la rampe d'accès afin d'améliorer l'évacuation de l'eau
- La réfection du joint de dilatation 2.

La convention de MOD a été signée 22/4/2022

Démarrage des travaux : Eté 2021 et ils se sont poursuivis aux congés scolaires

Durée des travaux : Congés scolaires 2021, 2022, et 2023

Les travaux réalisés en 2021 étaient les suivants :

- La création d'un sanitaire et d'une douche PMR au sous-sol
- La création de 2 vestiaires et douches PMR au RDC
- Création d'une réserve pour le local associatif
- Création d'un local technique : travaux débutés, à finir à l'été 2022
- Mise aux normes électriques : travaux réalisés à 80%

Ceux de 2022, réalisés à l'été, étaient regroupés sur le sous-sol :

- Remplacement du sol sportif dans la salle de boxe et les deux salles de danse, soit une surface totale de 890 m<sup>2</sup>.
- Mise en peinture des locaux
- Achèvement du local technique (création d'une fosse avec pompe de relevage)
- Mise aux normes du SSI
- A l'extérieur, rénovation de la rampe d'accès au gymnase (entrée principale)

La prochaine phase de travaux, à l'été 2023, a été centrée sur les locaux du RDC (la réfection des sols de la salle omnisports) Elle a consisté principalement au remplacement du sol sportif de la salle omnisports, à l'image de ce qui a été fait en 2022 au sous-sol

## **II. La démolition de l'immeuble abritant le café « EDEN CAFE » : EN COURS**

Suite à un effondrement partiel de la toiture, la ville de Boulogne-Billancourt a sollicité la SPL SOA pour désamianter et démolir la totalité de l'immeuble, inoccupé, à l'exception du pressing.

Le contrat de MOD a été signé le 14 février 2020.

Cette opération s'est achevée en juin 2020. Le coût total est de 586 833 € HT.

La SPL devrait terminer les opérations de démolition en 2023

## **III. La rénovation du cimetière Pierre GRENIER à Boulogne-Billancourt : EN COURS**

La Ville a conclu avec la SPL SOA une convention MOD pour le réaménagement paysager du cimetière Pierre Grenier le 5 mars 2019 pour un coût prévisionnel de 5 054 874 € HT et 6 065 848,80 € TTC.

La Ville rappelle les actions prioritaires sur les 10 divisions :

1. Le changement du mobilier (bancs, poubelles et fontaines).
2. La multiplication du nombre des points d'eau actuellement trop éloignés et espacés qui nécessitent souvent de parcourir plus de 500 m à pied avec un arrosoir.
3. Le nivellement et le revêtement des allées qui bordent les tombes et s'affaissent à plusieurs endroits.
4. Le nettoyage et la propreté des tombes souillées par les fientes de pigeon.
5. La mise en place d'un dispositif permettant de faciliter le dépôt de gerbes lors des cérémonies mémorielles.
6. Changer la borne informative du cimetière d'utilisation peu pratique.

### **Planning prévisionnel**

PHASE 1 : Achevée

- Réfection des espaces de circulation dans les divisions 3 et 5, - Installation de nouveaux bancs,
- Amélioration de la signalétique.
- Réfection des espaces de circulation de la division 8, - Réhabilitation du réseau d'eau potable,
- Remplacement et ajout de bornes fontaines et d'arrosage, - Pose de fourreaux pour l'éclairage public.

PHASE 2 : 2021 a donné lieu à la désignation par voie d'appel d'offres de deux entreprises que sont les sociétés SNTTP (VRD) et VALLOIS pour les espaces verts, en vue de la poursuite de la totalité du programme.

### **3. Financement**

- Ville : 5 054 874 € HT (dont 1 158 712,83 € HT pour phases 1 et 2) - Département des Hauts-de-Seine : 2 550 000 € HT

#### 4. Les travaux

1) La première phase de travaux a été réceptionnée le 3 juin 2020.

Elle concernait 3 divisions sur 10 (3, 5 et 8) et comprenait :

- La réfection des allées inter-tombes dans 3 des 10 sections du cimetière ;
- La rénovation d'une première partie des réseaux enterrés (eau potable et assainissement) ; la mise en accessibilité des bornes fontaines ;
- Et le remplacement des bancs.

2) La deuxième phase de travaux a été réceptionnée le 05 Aout 2022 :

Elle concernait :

- La réfection des allées inter-tombes dans 3 des 10 sections du cimetière ;
- La rénovation d'une première partie des réseaux enterrés (eau potable et assainissement) ; la mise en accessibilité des bornes fontaines ;
- Le remplacement des bancs.
- La rénovation des allées inter-tombes des divisions 6, 7, 10 et 9 (soit près de 3 km et 23 000 m<sup>2</sup>) 15
- La rénovation de 50 % des allées (pose de 1 925 ml de caniveau et 2 850 m<sup>2</sup> de grave bitume)
- La rénovation de l'assainissement (406 ml de canalisation en tranchée et 300 ml en chemisage)
- Le remplacement de 15 arbres d'alignement
- L'installation de 300 columbariums
- Les pavages qualitatifs (pose de 1 900 m<sup>2</sup> de pavé)
- Le réaménagement de jardin de méditation
- La rénovation de l'allée centrale y compris le rond-point
- La mise en place de la signalétique et du mobilier urbain
- La réalisation des zones de repos

La signature des levées des réserves a eu lieu 27/2/2023 par la SNTP

**Toutes phases confondues, les travaux s'élèvent à 4 735 924,16 € HT (A).**

Afin d'avoir le coût global de l'opération, il convient d'ajouter celui des honoraires techniques et des frais divers, qui s'élève à **1 014 874 € HT (B).**

Le coût global de l'opération s'élève ainsi à **5 750 795,13 € HT soit 6 900 954,16 € TTC (A+B), au lieu de 6 510 161 € HT.**

#### **IV. Les travaux de l'école Ferdinand BUISSON : EN COURS**

Par convention en date du 25 octobre 2021, la Ville de Boulogne-Billancourt a confié à la SPL Seine Ouest Aménagement la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de mise en accessibilité et de réaménagement du groupe scolaire Ferdinand Buisson.

Le groupe scolaire est constitué de trois bâtiments :

- Un bâtiment principal sur R+3 comprenant deux écoles élémentaires (Point du Jour et Pierre Grenier)

- Un bâtiment R+1 sur la rue de Seine comprenant l'école maternelle
- Un bâtiment central de deux niveaux servant d'annexe aux écoles élémentaires

Il comprend au total 31 salles de classe (24 pour l'élémentaire, 7 pour la maternelle).

Les travaux ont commencé à l'été 2021, et se sont poursuivis aux congés scolaires de la Toussaint et de Noël.

#### Les activités en 2022 :

La 2ème phase de travaux s'est déroulée à l'été 2022. En juillet ont eu lieu les travaux de désamiantage menés par la Ville, en maîtrise d'ouvrage directe.

La SPL SOA a pris le relai en août pour réaliser les travaux suivants :

- Remplacement du sol souple et mise en peinture dans 12 salles de classe de l'élémentaire (sur 22 salles au total)
- Rénovation de 3 blocs sanitaires de la maternelle et de 2 sanitaires individuels dans l'élémentaire 25
- Construction de la structure métallique pour l'ascenseur de l'élémentaire
- Achèvement de la gaine de l'EPMR dans la maternelle
- Dans la cour, réalisation de rampes pour l'accès PMR au bâtiment central La levée des réserves s'est faite aux congés de Toussaint et de Noël 2022.

#### Les perspectives pour 2023

La 3ème phase de travaux a eu lieu à l'été 2023.

Les travaux sont les suivants :

- Remplacement des menuiseries extérieures dans la maternelle et dans le bâtiment logements
- Remplacement du sol souple et mise en peinture dans 10 salles de classe de l'élémentaire
- Rénovation d'un bloc sanitaire dans la maternelle et de 6 sanitaires individuels dans l'élémentaire
- Rénovation d'une cage d'escalier (sols et peinture) dans la maternelle
- Achèvement de l'ascenseur de l'élémentaire

### **V. Rénovation des logements, 3 rue Lemoine : OPERATION EN COURS AVEC LE CCAS**

Le CCAS de la ville de Boulogne a confié le 26 janvier 2022 à la SPL SEINE OUEST AMENAGEMENT la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de rénovation d'un immeuble au 3, rue Lemoine à Boulogne-Billancourt.

Il s'agit de travaux de réhabilitation de l'immeuble portant à la fois sur les parties communes de l'immeuble mais également sur les parties privatives de l'immeuble avec la rénovation de 9 logements répartis comme suit :

- 1 logement au 1<sup>er</sup> étage de 100 m<sup>2</sup>,
- 2 logements au 2<sup>ème</sup> étage de 129 m<sup>2</sup> et 103 m<sup>2</sup> dont un occupé,
- 2 logements au 3<sup>ème</sup> étage de 129 m<sup>2</sup> et 103 m<sup>2</sup>,
- La réhabilitation des appartements F1 de 27 m<sup>2</sup> (lot 8), F2 de 42 m<sup>2</sup> (lot 14) et F3 de 43 m<sup>2</sup> (lot 9) du 4<sup>ème</sup> étage et des 4 chambres de bonne de 14 m<sup>2</sup> avec l'installation de sanitaires dans chacune d'entre elles.

Les travaux sont actuellement en cours.

## **VI. Le gymnase du Dôme : OPERATION EN COURS**

La ville de Boulogne a confié à la SPL SEINE OUEST AMENAGEMENT la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux de rénovation du Gymnase Dôme de 195 m2.

Les objectifs de l'opération concernent 6 postes :

- 1/ La mise aux normes de l'accessibilité des personnes handicapées. La mise aux normes de l'accessibilité devra permettre d'aboutir pour l'établissement gymnase à une attestation d'accessibilité sans réserve ;
- 2/ La rénovation et la réhabilitation du gymnase du rez-de-chaussée au sous-sol ;
- 3/ La rénovation énergétique par l'extérieur du bâtiment ;
- 4/ La réfection complète de l'ensemble des éclairages du gymnase ;
- 5/ La reprise complète du réseau de ventilation de l'établissement ;
- 6/ La rénovation des installations sportives existantes pour la pratique de l'escrime.

La MOD a été signée le 28 Mai 2023. Les travaux doivent démarrer en Novembre 2023.

## **B- ETUDES EN COURS SOUS FORME DE LETTRE DE MISSIONS**

**I- La rénovation de la cuisine du TCBB Longchamp,**

**II- Les études relatives à la rénovation de l'église Notre Dame**

## **ANNEXE 1 : OPERATIONS ACHEVEES**

### **I. Réhabilitation d'un ancien collège situé 147, rue du Vieux Pont de Sèvres : création de 33 classes : OPERATION ACHEVEE**

**Le montant de l'opération est de 6 773 000 € HT.**

Fin des travaux : fin juillet 2013

### **II. Le groupe scolaire Billancourt : OPERATION ACHEVEE**

La convention a été signée le 20 décembre 2013 (1<sup>ère</sup> phase).

Le montant des travaux a été arrêté à la somme de **7.645.259 € HT** contre la somme de **8.043.000 € HT** autorisée.

### **III. Le projet de construction du stade Le Gallo, 26, rue de Sèvres : OPERATION ACHEVEE**

Par convention en date du 20 décembre 2013, la Ville de Boulogne-Billancourt a confié à la SPL SOA la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux.

**TOTAL : 37 959 927,75 € soit 45 551 913,24 € TTC**

Le Décompte Général Définitif a été signé le 25 mai 2018 avec l'entreprise CBC (groupe VINCI).

### **IV. La rénovation de quatre écoles à Boulogne-Billancourt : OPERATION ACHEVEE**

Elle concerne les travaux de transformation et mise aux normes des écoles suivantes :

1. Le groupe scolaire Fessart / Escudier
2. Le groupe scolaire Lazare-Hoche / Denfert-Rochereau
3. L'école Castéja
4. La fusion des maternelles Sèvres et Gallieni

Le montant total des MOD s'élève à **9 424 880,50 € HT.**

### **V. La restructuration des logements de service : OPERATION ACHEVEE**

La SPL a rénové les 6 logements de service situés dans les écoles par contrat de MOD signé le 17 mars 2020, avec les marchés de travaux issus des accords-cadres.

**Le montant total de l'opération s'est élevé à 908 858 € HT.**

### **VI. La rénovation des bulles de tennis au TCBB LE GALLO : OPERATION ACHEVEE**

Par convention en date du 5 mars 2019, la Ville de Boulogne-Billancourt a confié à la SPL Seine Ouest Aménagement la Maitrise d’Ouvrage Déléguée des travaux de rénovation des 6 courts de tennis extérieurs du stade Le Gallo à Boulogne-Billancourt.

Le chantier a été réceptionné le 02 Novembre 2020. La réception des clôtures a eu lieu le 23 août 2021 comme convenu contractuellement.

**Le coût total est de 1 041 978, 92 € HT.**

#### **VII. La pose de gradins supplémentaires : OPERATION ACHEVEE**

Par contrat de MOD du 2 avril 2020, la ville a souhaité que des gradins supplémentaires en béton fibré, couverts par une toiture légère (144 places et 6 pour les personnes à mobilité réduite) soient posés, en structure au stable afin de ne pas endommager le site.

Une mission a été confiée au BET Structure C&E et à l’agence SYNTHÈSE.

Le projet a démarré en novembre 2020 ; Elle a été achevée en mars 2021, avec un avis favorable de la commission de sécurité du 18/11/2021.

**Le montant total de l’opération est de 472 592,09 € HT, dont 26 318 € HT d’honoraires pour la SPL SOA.**

**Le rapport final du bureau de contrôle (BATIPLUS) a été délivré le 22 janvier 2022.**

#### **VIII. La restructuration de la crèche KOUFRA : OPERATION ACHEVEE**

Par délibération du 28 mai 2020, la Ville de Boulogne-Billancourt a confié à la SPL SOA la maîtrise d’ouvrage déléguée des travaux de rénovation et de mise aux normes de la crèche Koufra, située 3, rue Koufra.

La maîtrise d’œuvre des travaux a été confiée à l’agence Synthèse Architecture.

La réception des travaux a eu lieu le 18 décembre 2020, afin de permettre la réouverture de la crèche le 4 janvier 2021.

#### **IX. Les travaux du club senior CARNOT : OPERATION ACHEVEE**

Par convention en date du 6 janvier 2021, la Ville de Boulogne-Billancourt a confié à la SPL Seine Ouest Aménagement la maitrise d’ouvrage déléguée des travaux d’aménagement du club pour séniors situé au 3 bis, rue Carnot. Le projet consiste en la transformation d’une ancienne crèche familiale en un club pour jeunes seniors.

Cette opération s’est achevée le 18 mars 2022.

#### **X. La restructuration du centre Pierre Grenier : OPERATION ACHEVEE**

Par délibération en date du 23 janvier 2020, la Ville de Boulogne-Billancourt a décidé de confier la maîtrise d’ouvrage déléguée des travaux de réhabilitation, de réaménagement, et de mise en sécurité du centre d’hébergement (8 chambres) et de restauration scolaire Pierre Grenier à la SPLSOA.

Le budget total de l'opération est de 2 714 028 € HT

La livraison du centre Pierre Grenier est intervenu le 30 août 2020

## ANNEXE 2 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

### EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Nous vous présentons en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes des exercices précédents est fourni à titre comparatif.

5 juin 2023	<b>Synthèse financière</b>						
<b>SEINE OUEST AMENAGEMENT</b>							
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Chiffres d'affaires	86 145	837 113	1 411 739	3 248 382	7 671 449	9 459 575	3 733 705
Produits d'exploitation	86 147	838 244	1 411 740	5 926 026	9 349 432	11 427 814	15 193 184
Charges d'exploitation	70 454	676 425	846 286	5 375 394	9 070 016	10 952 232	11 179 200
<i>salaires et traitements</i>	-	-	-	8 130			-
<i>charges sociales</i>	-	-	-	3 974	1 256		-
Produits financiers	-	-	-	16 806	176 537	59 820	44 328
Charges financières	3 140				49 839	43 808	68 053
Produits exceptionnels	-	-	-			-	556 976
Charges exceptionnelles	-	-	-			190 179	2 876 088
Impôt société	4 183	53 940	189 237	189 721	78 586	22 595	245 536
Total produits	86 147	838 244	1 411 740	5 942 832	9 525 969	11 487 633	15 794 488
Total charges	77 777	730 365	1 035 523	5 565 115	9 198 441	11 208 815	14 368 877
<b>Résultat net avant IS</b>	<b>12 553</b>	<b>161 819</b>	<b>565 454</b>	<b>567 438</b>	<b>406 114</b>	<b>301 414</b>	<b>1 671 147</b>
<b>Résultat net après IS</b>	<b>8 370</b>	<b>107 879</b>	<b>376 217</b>	<b>377 717</b>	<b>327 528</b>	<b>278 819</b>	<b>1 425 611</b>
<b>SEINE OUEST AMENAGEMENT</b>							
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Fonds propres				904 057	1 231 586	1 510 405	2 936 017

<b>SEINE OUEST AMENAGEMENT</b>							
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	variation
Chiffres d'affaires	27 184 637	20 024 580	36 434 938	41 730 549	13 450 071	49 519 358	268%
Produits d'exploitation	27 981 826	36 600 427	41 760 525	79 967 207	62 890 868	72 234 893	15%
Charges d'exploitation	29 234 203	29 593 821	40 894 010	77 820 492	61 183 830	53 162 915	-13%
<i>salaires et traitements</i>	9 601	-		8 084	38 495	284 718	640%
<i>charges sociales</i>	3 048	-		1 781	13 210	90 470	585%
Produits financiers	59 701	22 562	164 801	76 249	-	42	
Charges financières	20 423	24 221	25 151	27 897	3 366	13 043	287%
Produits exceptionnels	413 374	112 101	4 167	79 335	15 000	-	-100%
Charges exceptionnelles	- 2 671 099	3 384 347	75 000	-			
Impôt société	127 278	868 062	366 158	341 569	367 271	4 834 757	1216%
Total produits	28 454 901	36 735 090	41 929 493	80 122 790	62 905 868	72 234 935	15%
Total charges	26 710 805	33 870 451	41 360 319	78 189 958	61 554 467	58 010 715	-6%
<b>Résultat net avant IS</b>	<b>1 871 374</b>	<b>3 732 701</b>	<b>935 333</b>	<b>2 274 402</b>	<b>1 718 672</b>	<b>19 058 977</b>	<b>1009%</b>
<b>Résultat net après IS</b>	<b>1 744 096</b>	<b>2 864 639</b>	<b>569 175</b>	<b>1 932 833</b>	<b>1 351 100</b>	<b>14 224 220</b>	<b>953%</b>
							0%
<b>SEINE OUEST AMENAGEMENT</b>							
	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	0%
Fonds propres	4 657 613	7 522 252	8 130 490	10 024 260	11 375 360	25 599 580	125%

- 1) **Activité de la société en matière de recherche et développement : NEANT**
- 2) **Montant des charges non déductibles définies à l'article 39-4 CGI ainsi que de l'impôt supporté en raison de ces dépenses : NEANT.**
- 3) **Tableau de résultats des cinq dernières années (cf. annexe ci-jointe)**
- 4) **Dividendes versés au titre des 3 derniers exercices : 0 €**

## ANNEXE 3 : INFORMATIONS SUR LA GOUVERNANCE

### A. Informations sur la gouvernance au titre de l'exercice 2022(pas de vote)

#### Les informations sur la gouvernance au titre de l'exercice 2022

L'ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 prise en application de la loi Sapin 2 et son décret d'application 2017-1174 du 18 juillet 2017 portant diverses mesures de simplification et de clarification des obligations d'information à la charge des sociétés institue un rapport sur le gouvernement d'entreprise élaboré par le Conseil d'administration ou le Conseil de surveillance des sociétés anonymes (SA) : L 225-37, al 6 et L 225-68, al 6 du Code de commerce.

Ces textes imposent les informations à fournir :

- Le rapport de gestion est recentré sur les informations relatives à la marche des affaires sociales, aux risques et à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises
- Et, le rapport sur le gouvernement d'entreprise qui lui comprend notamment les informations relatives aux mandataires sociaux et à certaines conventions.

Les dispositions de l'ordonnance et du décret précités sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le présent rapport, joint au rapport de gestion, est présenté à l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes.

#### 1) Les organes de gouvernance

##### **Conseil d'Administration :**

M. Jean-Jacques GUILLET, Président du Conseil d'administration

##### **Direction Générale :**

M. Raymond LOISELEUR, Directeur Général

#### **LISTE DES MANDATS** (nom par ordre alphabétique)

Prénom - Nom	Nature mandat	Société
Pierre-Christophe BAGUET	Administrateur	SPL VAL DE SEINE
Marie-Laure GODIN	PDG	SPL VAL DE SEINE
Etienne BERANGER	Aucun	
Tiphaine BONNIER	Cons de surveillance	SOHP
Bernard GAUDUCHEAU	Président	SAERP (Société d'Aménagement et d'Equipped de la RP) devenue IDF Construction Durable
Jean-Jacques GUILLET	Président Administrateur	SEML SIGEIF MOBILITES SOHP
Bernard DE CARRERE	Aucun	
David DAOULAS	Aucun	
David ERNEST	Représentant Assemblées	SOHP
Elisabeth FRANCK DE PREAUMONT	Aucun	
Olivier HUBERT	Aucun	

Philippe KNUSMANN	Cons de surveillance	SOHP
Fabienne LIADZE,	Aucun	
Sabine LAKE-LOPEZ,	Cons de surveillance	SOHP
Denis LARGHERO,	Cons de surveillance	SOHP
Edith LETOURNEL	CEO Cons de surveillance	eFrontech SOHP
Caroline MILLAN		
André SANTINI	Président	SOHP ET SOAD
Pascal VERTANESSIAN	Aucun	

## **C. Autres informations**

### C.1. Observations du comité social et économique :

Sans objet, la Société n'est pas dotée d'un Comité Social et Economique.

C.2. L'assemblée générale n'a accordé aucune délégation au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du code de commerce.

### C.3. Informations sociales et environnementales

Nous vous précisons que notre société n'est pas concernée par les dispositions des articles L.225-102-1 et suivants et R.225-104 et suivants du Code de Commerce concernant les informations sociales et environnementales, n'ayant pas atteint les seuils fixés par le Décret n°2012-557 en date du 24 avril 2012.

### C.4. Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux

Il est précisé que les membres du conseil d'administration n'ont reçu aucune allocation de jetons de présence pour l'exercice 2021.

### C.5. Conventions visées à l'article L. 225-37-4 du code de commerce

En vertu de cet article, doivent être mentionnées les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- I. D'une part, et selon le cas, l'un des mandataires sociaux, ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société,
- II. Et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital (à l'exception des conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales).

Au cours de l'exercice 2022, nous vous informons qu'aucune convention n'a été conclue à ce titre.